



DECLARATION DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 16 MAI 2017

Monsieur le Président,

Le Front National n'accédera pas à la Présidence de la République, c'est une victoire pour la démocratie. La CGT a œuvré à faire barrage à l'extrême droite, c'est le sens de notre engagement historique.

Malgré tout, le score finalisé par le FN est à la hauteur de la désespérance sociale, elle-même la conséquence des renoncements successifs des différents gouvernements à œuvrer véritablement pour la justice sociale. Combattre le Front national, c'est avant tout rompre avec les politiques libérales. C'est dans cette même optique que la CGT œuvrera, par la mobilisation sociale, pour imposer d'autres choix, agir pour le progrès social et un monde de paix.

La CGT continuera à se placer du côté des jeunes, des salariés, des retraités, des chômeurs et de leurs principales préoccupations : lutte contre le chômage, défense du pouvoir d'achat (par l'augmentation des salaires et des minimas sociaux), maintien de notre modèle social, renforcement des services publics, arrêt des licenciements et des suppressions d'emplois de fonctionnaires.

Le nouveau Président de la République, Emmanuel MACRON a demandé un audit sur le Prélèvement à la source et réfléchit à un moratoire sur la mesure, le temps d'y voir plus clair. Le hic ? Bercy a déjà investi plus de 160 millions d'euros dans le dispositif. Les agents de la DGFIP, de toute manière, en sont convaincus, le PAS est une véritable usine à gaz, tant pour eux que pour les contribuables.

De plus, l'association d'un calendrier très contraint et d'incertitudes politiques quant à la mise en œuvre effective du projet du fait des échéances électorales impose aux agents de la DGFIP une pression supplémentaire.

C'est dans ce contexte d'incertitude politique, à la veille des élections législatives, en l'absence de vision claire sur les futures orientations gouvernementales, que le Directeur Général de notre administration continue de s'attaquer aux droits et garanties des collègues et à démanteler des pans entiers de notre administration : après la fusion des RAN, la réduction des temps de préparation pour les élus, maintenant ce sont des attaques sur les promotions internes et la formation professionnelle.

La DGFIP avait déjà pris la décision l'an dernier de diminuer fortement la proportion de lauréats aux concours internes.

Mais la DGFIP n'envisage pas de s'arrêter là. Elle envisage également de modifier les règles actuelles en matière de 1ères affectations et de nommer les lauréats des concours externes et internes sur les postes demeurant vacants à l'issue des mouvements généraux de mutation et ce sur la base du rang de classement au concours.

La Direction avance vite sur ces questions et elle entend également modifier en profondeur les formations initiales de tous les publics dans un seul objectif, l'employabilité immédiate des agents, au détriment d'une formation leur permettant de se projeter dans une carrière à la DGFIP.

A l'ordre du jour de ce Comité Technique local, le règlement intérieur sur le fonctionnement des CTL est de nouveau présenté, sans aucune modification.

La CGT Finances Publiques revendique toujours :

- le maintien des droits existants pour le fonctionnement des CTL mais aussi des CAP locales et nationales.

- les moyens aux élu-e-s et représentant-e-s pour accomplir leur mandat et assurer la défense des personnels de la DGFIP.

Dans un contexte de restrictions des droits syndicaux décidé par la Direction Générale, les organisations syndicales se trouvent dans une situation toujours plus dégradée pour exercer leur activité et défendre les intérêts des personnels. La CGT reste hostile aux décisions unilatérales du Directeur Général qui, d'un côté se dit favorable au dialogue social mais qui fait tout pour y mettre fin en restreignant les droits des personnels et de leurs représentants.

Concernant le point sur le budget, la CGT Finances Publiques déplore qu'aucun document sur le budget 2017 ne soit présenté.

La CGT Finances Publiques réaffirme que ce sont bien l'accumulation des suppressions d'emplois et les postes restant vacant à l'issue des mouvements qui génèrent la détérioration des conditions de travail des agents. Les conclusions du GT sur le baromètre social ne sont que des propositions et recommandations locales ne prenant en compte cette réalité.

Les représentantes CGT Finances Publiques au CTL de l'Yonne

Caroline GERMAIN - Carine CAMBURET
Nathalie ARNASSAND - Sandrine CAVELIER